

Pour un aménagement extérieur adapté aux personnes atteintes de démence

Recommandations
à l'attention
des institutions

Pour un aménagement extérieur



Canton de Berne

Direction de la santé publique et
de la prévoyance sociale

Office des personnes
âgées et handicapées



Ville de Berne

Direction de la formation,
des affaires sociales et des sports

Office de la vieillesse et
des assurances

Préface

Chère lectrice, cher lecteur,

C'est un fait: que nous soyons en bonne santé ou malades, les jardins favorisent notre bien-être et nous permettent de vivre en direct le passage des heures et des saisons. Quoi de mieux pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées dont les facultés sensorielles sont diminuées que de stimuler leurs sens au contact du vent et du soleil?

L'expérience montre par ailleurs que l'existence d'espaces extérieurs bien conçus a des effets positifs pour le personnel à deux niveaux: non seulement car les pensionnaires sont globalement de meilleure humeur, mais aussi car l'activité à l'intérieur du foyer est ainsi par moments allégée.

Pour que les espaces extérieurs puissent profiter à tous, il est nécessaire que les institutions réfléchissent, dans le cadre de leur programme d'exploitation et de prise en charge, à la possibilité d'aménager un jardin qui puisse aussi accueillir les personnes atteintes de démence. Il est important de tenir compte notamment des coûts et du personnel supplémentaires liés à l'entretien.

Fruit de la collaboration entre la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP) du canton de Berne et la Direction de la formation, des affaires sociales et des sports de la ville de Berne, la présente brochure se fonde, d'une part, sur les «recommandations pour la prise en charge résidentielle de personnes atteintes de démence dans le canton de Berne» élaborées par la SAP (politique du 3e âge 2005) et, d'autre part, sur les expériences accumulées par les institutions ayant déjà aménagé un espace extérieur ouvert aux personnes souffrant de démence ou en passe de le faire. Sans oublier les conseils avisés du service municipal des constructions de Berne.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à ce que cette brochure voie le jour, en espérant qu'elle sera utile aux institutions qui souhaitent offrir à leurs pensionnaires un espace de vie encore plus agréable et adapté à leurs besoins. •

Introduction

Etant donné que le jardin doit être considéré comme un prolongement de l'espace de vie des pensionnaires et que, partant, ces derniers doivent s'y sentir «chez eux», il est indispensable qu'ils ne soient pas dépayés. Ainsi, ce que nous apprécions particulièrement dans un jardin, comme la présence de différents types de plantes, la combinaison d'espaces ombragés et ensoleillés, protégés et ouverts, vaut également pour les personnes atteintes de démence.

Nul besoin d'un jardin particulièrement original ou «à l'anglaise»: mieux vaut opter pour un espace vert facile à entretenir dans lequel poussent des plantes locales et générant des coûts peu élevés.

Les personnes âgées ont généralement beaucoup de plaisir à cueillir des fruits et des herbes aromatiques, ce qui peut réveiller des souvenirs. Certains résidents apprécieront de pouvoir s'adonner à des petits travaux de jardinage, tandis que pour d'autres, l'espace extérieur représentera uniquement un endroit de détente et de promenade.

La diminution des fonctions sensorielles résultant de la démence nécessite toutefois de faire attention à certains éléments au moment d'aménager un jardin.

Ainsi, si l'on veut éviter de mettre en danger les pensionnaires et de contraindre le personnel à une surveillance permanente, l'installation d'une clôture autour de l'établissement semble inéluctable selon l'emplacement de l'institution, la taille du jardin, les risques potentiels courus dans les alentours du foyer, la charge de travail du personnel, etc.

Il est important que les personnes âgées arrivent facilement à se repérer dans le jardin, tout en satisfaisant leur besoin d'activité et de mouvements dans un environnement varié propice à stimuler les sens et la mémoire. Si vous voulez que les résidents puissent se rendre tous seuls dans le jardin, vous devez éliminer les dangers potentiels, et en particulier réfléchir à la manière d'y accéder.

> Introduction

Il est quasiment impossible de proposer des lignes directrices applicables à tous, car même si certains changements au niveau de la perception comme du comportement social se retrouvent chez bon nombre de personnes atteintes de démence, ce n'est pas toujours le cas. Ainsi, les surfaces réfléchissantes peuvent être ressenties comme angoissantes par certains; les uns s'encouleront sur un bac à fleurs, alors que les autres le contourneront sans problème; les contacts humains seront parfois recherchés, parfois évités.

Certaines mesures permettent toutefois de tenir compte des besoins non seulement des pensionnaires dont la démence n'en est qu'à ses débuts mais aussi de ceux qui sont à un stade avancé de la maladie. Il convient de trouver le juste milieu de sorte à ne pas limiter les uns ni à provoquer la confusion ou à mettre en danger les autres. Il ne s'agirait en aucun cas d'avoir l'impression de se promener dans un labyrinthe ou au contraire dans une prison!

Du fait que l'élargissement de l'espace de vie des résidents a des conséquences directes pour les collaborateurs du foyer, nous vous recommandons vivement de les faire participer aux travaux de planification.

Enfin, il faut veiller à un minimum de flexibilité: selon les observations faites par le personnel ainsi que les expériences positives réalisées par les pensionnaires, vous pourrez procéder à des ajustements, et en particulier éliminer les sources de problèmes. •

Les différents aspects à prendre en considération lors de l'aménagement d'un jardin sont développés en détail dans les pages suivantes.

Recommandations pratiques

- Type de jardin** Selon la surface disponible, différentes formes d'espaces extérieurs sont envisageables: parc, jardin d'agrément, ferme, jardin à l'anglaise, jardin public, etc.
- Taille** L'idéal est de réussir à faire en sorte que, dans les limites du terrain à disposition et compte tenu du nombre de pensionnaires, ces derniers ne se sentent ni enfermés ni déboussolés.
- Accès** Le passage du foyer à l'extérieur ne présente de préférence aucun obstacle au niveau du sol. Les paliers doivent être évités. Il doit être possible de circuler en tout temps durant les heures d'ouverture du jardin.
- Toilettes / Vestiaires Il peut être utile de disposer de toilettes à proximité de l'accès au jardin. Il est en outre recommandé d'installer – en particulier dans les institutions/divisions à plusieurs étages – des casiers individuels dans lesquels les résidents pourront laisser par exemple une paire de chaussures pour l'extérieur et un manteau de pluie.

Chemins

Les chemins – du moins la promenade principale – sont conçus de telle sorte qu'ils semblent mener loin, formant dans l'idéal une boucle permettant de revenir au point de départ. La porte d'entrée doit être si possible visible depuis le chemin, de manière que le personnel puisse, en un coup d'œil, embrasser du regard l'ensemble du parc.

Passage
de l'intérieur
vers l'extérieur

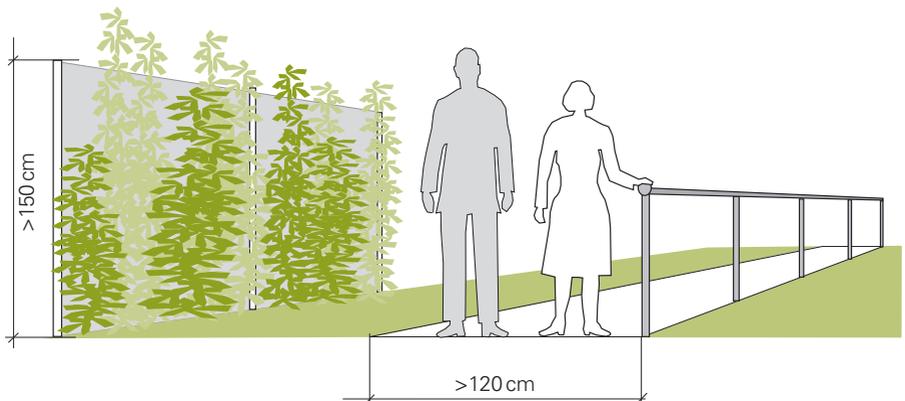
Si l'espace extérieur est petit, une solution intéressante est de faire sortir les pensionnaires par une porte et, à la fin de la boucle, de les faire entrer par une autre porte, les deux points au rez-de-chaussée étant reliés par un corridor. La promenade doit pouvoir se faire dans les deux sens.

Largeur
des chemins

Il faut prévoir au moins 1,20 mètre, de sorte que deux personnes puissent marcher côte à côte ou se croiser sans difficultés.

Croisements,
intersections

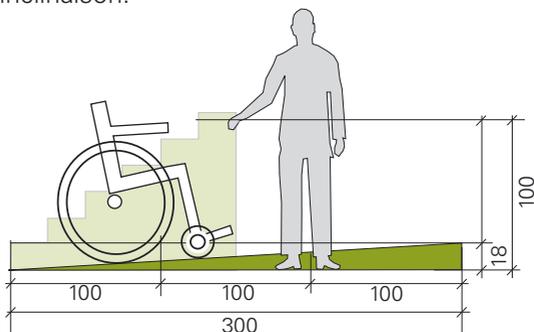
Mieux vaut éviter les intersections, source de confusion et d'indécision.



> Recommandations pratiques

Balustrade Il convient d'installer une main courante permettant de s'agripper au moins d'un côté des escaliers.

Escaliers / Rampe Les personnes en chaise roulante ou risquant de trébucher doivent disposer d'une rampe d'accès de faible inclinaison.



L'inclinaison ne doit pas excéder 6%, ce qui signifie que sur une distance de 1 mètre à parcourir, il ne faudrait pas grimper de plus de 6 centimètres. Ainsi, il faut une rampe de 3 mètres pour monter l'équivalent d'une marche de 18 cm de hauteur.

Revêtement du sol La couleur du sol doit être suffisamment distincte de ce qui l'entoure et les matériaux utilisés ne doivent pas entraver le passage en chaise roulante ou avec un déambulateur.

Clôture Il peut s'avérer indispensable d'installer une palissade autour du jardin afin d'éviter que les pensionnaires qui sortent sans qu'un employé le remarque ne se perdent ou soient mis en danger par le trafic alentours.

Matériel / Hauteur Un treillis métallique de 1,5 mètre de hauteur est indiqué.

Plantes Le grillage pourra être caché derrière une haie pour éviter le sentiment d'«emprisonnement».

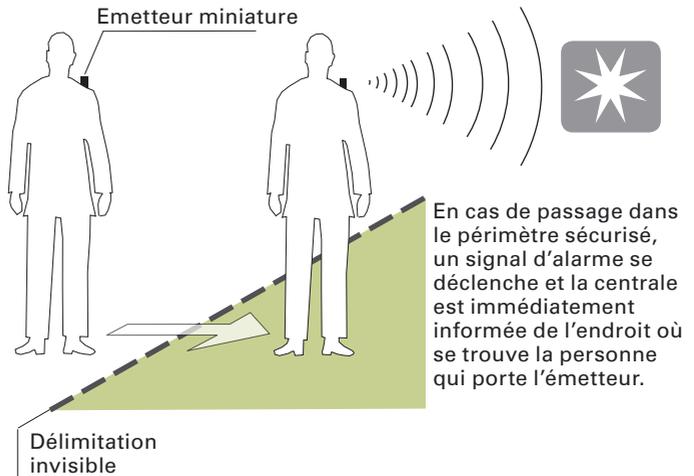
> Recommandations pratiques

Portails

Il est conseillé d'installer des portails ne pouvant s'ouvrir que d'un côté (i.e. de l'extérieur pour se rendre à l'intérieur), eux aussi dissimulés derrière des plantes.

**Systemes
électroniques**

En complément à la clôture, les résidents peuvent porter sur eux de petits appareils munis d'une alarme se déclenchant lorsqu'ils pénètrent dans une zone définie comme interdite:



Terrain

Seuls les terrains fortement en pente sont à déconseiller.

Les objets, plantes, etc. bordant le chemin ne devraient pas dépasser 1 mètre de haut afin que même d'une chaise roulante, il soit possible d'avoir une vue d'ensemble du jardin tout entier.

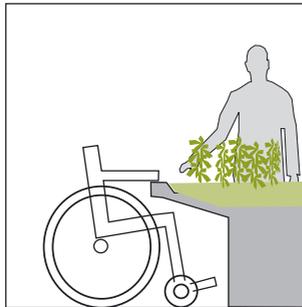
> Recommandations pratiques

Plantes

Les plantes indigènes sont les plus indiquées. Eviter en tous les cas les plantes toxiques (cf. [plantes toxiques](#)), celles qui ont des épines ou dont les feuilles sont coupantes.

Stimulation des sens Il est possible d'utiliser les plantes, les murs et le vent pour éveiller les cinq sens et faire du jardin un endroit propice à la (re)découverte (couleurs, formes, senteurs, structures, surfaces, bruits).

Arrangements Les arrangements de fleurs doivent être situés suffisamment haut pour que les personnes en chaise roulante puissent s'en approcher sans devoir se pencher.



Cueillette Fruits (arbres à basse tige, haies), baies comestibles sans épine (framboises, fraises) et plantes aromatiques peuvent être librement cueillis et mangés.

> Recommandations pratiques

Sièges

Prévoir des bancs pour 2 personnes et des chaises. Les balançoires «Hollywood» sont également très appréciées.

Il est important qu'il y ait des places se prêtant à une certaine intimité.

Protection
contre le soleil

Il est indispensable de mettre à disposition des parasols et d'installer des stores.

Toiture

Une partie des places assises doivent être abritées.

Terrasse

Les pensionnaires ayant de la peine à se déplacer apprécieront de pouvoir s'installer sur une terrasse (couverte) donnant accès directement au jardin – sans devoir descendre ou monter des marches si possible.

Pavillon / Grill

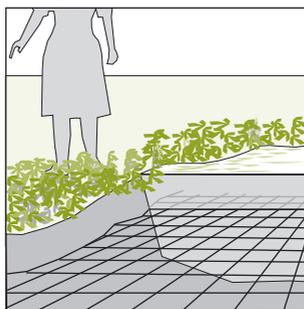
Il est possible d'installer un grill fixe ou mobile – utilisable uniquement sous surveillance – dans un pavillon ou tout autre endroit protégé.

Important

Les matériaux utilisés (pour le mobilier notamment) doivent être résistants aux intempéries, solides, stables et, dans la mesure du possible, ne pas posséder de coins/bords coupants ni faire courir le risque aux pensionnaires de se coincer.

Eau

Les avis sont partagés en ce qui concerne le danger potentiel que représentent les petites étendues d'eau (étangs, etc.). Une chose est sûre: il faut en tous les cas protéger l'accès au moyen de végétation (sans risque de s'encoubler) de telle façon qu'il ne soit pas possible de s'approcher trop près.



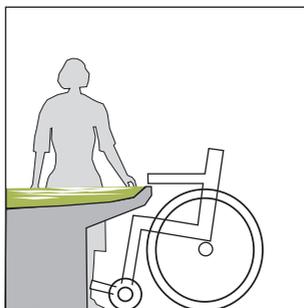
Un treillis installé à 10 cm au-dessous de la surface de l'eau permet de prévenir les risques de noyade.

10 cm

(envisageable dans les étangs et les fontaines)

Pour éviter tout problème, on peut aussi opter pour un plan d'eau peu profond (moins de 10 cm).

Autre possibilité: les jets d'eau et bassins en hauteur (i. e. atteignables en chaise roulante).



> Recommandations pratiques

Animaux

La présence de petits animaux (chèvres naines, lapins, oiseaux) à l'extérieur peut constituer un plus.

Jardin d'hiver

L'un des avantages du jardin d'hiver est qu'il peut être utilisé toute l'année. Sans compter qu'il permet d'éviter les difficultés liées au passage vers l'extérieur (portes, seuils, changement de vêtements).

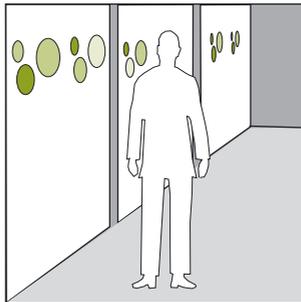
Plantes

Les mêmes recommandations que pour les plantes extérieures sont valables.

Stores

Il est indispensable de disposer de stores, étant donné qu'il peut vite faire très chaud dans un jardin d'hiver quand le soleil brille.

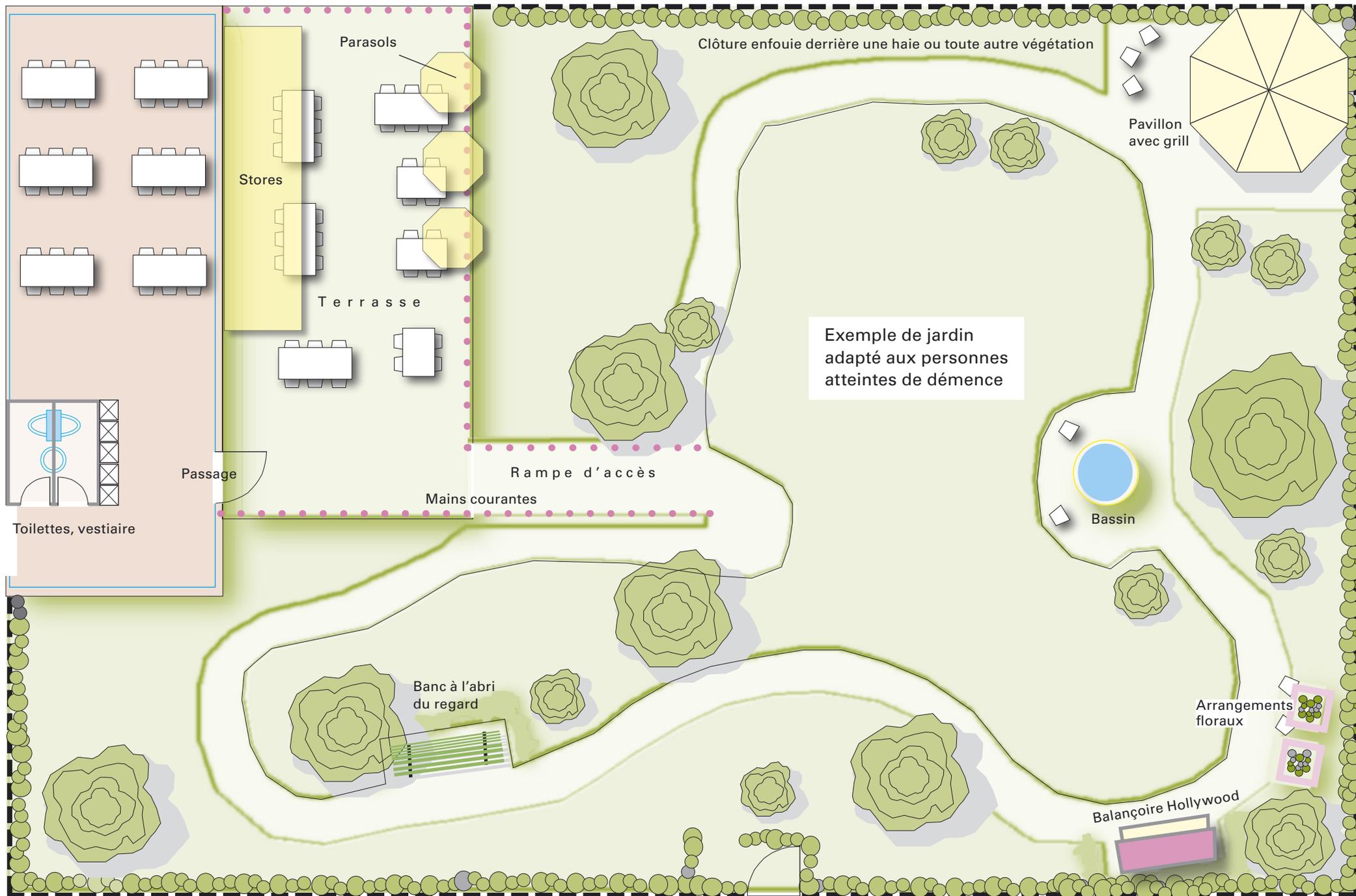
Vitres



Les grandes parois vitrées pouvant passer inaperçues, il convient de les rendre visibles (autocollants colorés, etc.).

Fenêtres donnant sur le jardin

Si l'espace extérieur ne se prête pas (encore) aux personnes souffrant de démence, il est recommandé d'installer au moins une ou plusieurs fenêtres, une véranda ou carrément une baie vitrée donnant sur le jardin. Des chaises permettront à ceux qui ne peuvent pas sortir de contempler eux aussi la végétation, les changements de temps et le passage des saisons. •



Accès «caché»

Plantes

Plantes toxiques

A) Parc et jardin

Haricot (!)	Comestible étant cuit, ce légume est toxique s'il est consommé cru: il peut provoquer des diarrhées douloureuses accompagnées de saignements.
Buis	Arbuste souvent employé en bordures (haies) ou taillé dans les jardins.
Cotonéaster	Petit arbrisseau peu dangereux, mais tout de même toxique.
If (!)	Les aiguilles et les graines contiennent de la taxine, un alcaloïde agissant sur le cœur. L'arille est en revanche non toxique.
Lierre	Très peu de cas d'empoisonnements sont connus, cette liane n'ayant pas bon goût.
Aconit (!)	Il s'agit de la plante indigène la plus dangereuse qui soit. Le poison, qui peut pénétrer par la peau, provoque des douleurs importantes. A noter en outre qu'il n'existe aucun contre-poison.
Digitale (!)	Plus que les fleurs, ce sont les rosettes de feuilles apparaissant une année avant la floraison qui sont particulièrement vénéneuses.
Cytise (!)	Toutes les parties de cet arbrisseau sont toxiques. Sa présence étant répandue sous nos latitudes, des cas d'empoisonnement sont signalés chaque année.
Ellébore noir (rose de Noël)	Cette plante fleurit en hiver, ce qui pourrait expliquer le peu de cas d'empoisonnements connus.
Colchique (!)	Apparaissant en automne, elle fait partie des crocus les plus dangereux.

> Plantes toxiques

Pervenche	Plante qui recouvre le sol très appréciée, mais vénéneuse.
Pomme de terre	Toutes les parties vertes, en particulier les pousses du tubercule, sont toxiques.
Laurier-cerise	Les fruits en apparence appétissants contiennent de l'acide cyanhydrique.
Crocus (!)	L'oignon est la partie la plus toxique de cette plante.
Troène	Cet arbuste, très fréquemment utilisé sous forme de haie, porte des baies alléchantes, mais toxiques, tout comme le reste de la plante.
Narcisse	Les oignons sont indigestes.
Fusain (bonnet du prêtre) (!)	Cet arbuste est l'un des plus dangereux, probablement parce que ses fruits, hautement toxiques, ont une très belle couleur.
Pulsatille	Comme toutes les anémones, cette plante – sous sa forme sauvage et ornementale – est vénéneuse. Toutefois, les cas graves d'empoisonnement sont relativement rares.
Pied-d'alouette (!)	Cette plante contient les mêmes substances toxiques – en quantité réduite – que l'aconit.
Ricin (!)	Plante annuelle très dangereuse fleurissant en principe une fois par année sous nos latitudes, dont le fruit est une capsule renfermant des graines.

> Plantes toxiques

B) Jardin d'hiver/Intérieur

Cyclamen	Le bulbe en particulier est toxique.
Primevère obconique	Peuvent provoquer des allergies les poils recouvrant les feuilles, les fleurs et les tiges.
Dieffenbachia	Appartenant à la famille des aracées, cette plante est vénéneuse dans son ensemble, mais à des doses différentes. Faire attention surtout aux feuilles.
Datura (!)	Plante très toxique.
Cerisier d'amour	Toute les parties de cette plante ornementale sont toxiques, en particulier les baies lorsqu'elles sont ingérées alors qu'elles ne sont pas encore mûres.
Pervenche de Madagascar	Il faut faire attention en particulier aux racines de cette plante.
Laurier-rose (!)	Toutes les parties, de cette plante se trouvant dans les jardins d'hiver, les terrasses ou les balcons, mais surtout les feuilles et pendant la floraison les graines, sont vénéneuses.
Clivia	Les feuilles et le bulbe de cette plante en pot sont particulièrement vénéneux.
Lantanier (!)	Les baies, comme les feuilles et les fleurs de cet arbuste sont toxiques.
Etoile de Noël	Cette plante contient de la sève blanche qui provoque de fortes irritations cutanées. Les feuilles et les fleurs sont également dangereuses. Toutefois, les espèces cultivées dans les jardins sont considérées comme nettement moins toxiques, voire inoffensives.

> Plantes

Plantes inoffensives (liste non exhaustive)

Alisier	Dattier	Pâquerettes
Alkékenge	Deutzia	Pélargonium
Amélanchier	Ficus	Pensées
Argousier	Fuchsia	Phalangère
Aubépine	Géranium	Physalis
Cactus de Noël	Hévéa	Prunellier
Cactus de Pâques	Hibiscus	Prunier d'ornement
Capucine	Kalanchoé	Prunier myrobolan
Cerisier du Japon	Lilas	Seringa
Cognassier du Japon	Mûrier	Violettes
Cornouiller		Violettes d'Usambara

A cela s'ajoutent les feuillus et conifères (exception: if) indigènes, les arbres fruitiers ou à baies ainsi que les herbes aromatiques. •

L'avis de quelques institutions

Sont réunis ci-dessous des extraits choisis d'entretiens avec des personnes qui travaillent dans une institution ayant déjà réalisé des travaux d'aménagement extérieur.

I

Interlocutrice: responsable d'une division accueillant des personnes atteintes de démence (légère à avancée).

Nombre de lits: 13 dans la maison A et 9 dans la maison B

Qu'apporte le jardin à votre institution?

Je répondrai sans hésiter que c'est un espace supplémentaire pour les pensionnaires. Sans oublier que prendre l'air leur permet de bouger et de se détendre. On le remarque: après un moment passé dans le jardin, les résidents semblent plus éveillés, ont l'esprit plus clair. A long terme, on constate aussi qu'ils sont moins nerveux. En outre, la pergola est un espace de vie partagé avec le personnel, qui y mange parfois. Les bénéficiaires ne sont pas seulement visibles pour nos patients et leurs proches, qui apprécient également de pouvoir sortir, mais aussi pour les collaborateurs, pour qui le jardin représente une source de variété et de soulagement.

Comment se présente-t-il?

Une clôture entoure le jardin et l'étang se trouvant à proximité est difficilement atteignable à pied, de sorte qu'il est possible de laisser les pensionnaires sortir à leur gré sans les surveiller en continu. D'ailleurs, il n'est pratiquement jamais arrivé qu'un résident essaie de grimper par-dessus la barrière. Probablement parce que dans notre institution, on privilégie le sentiment de liberté à la prévention de tous les dangers. Ainsi, les gens se sentent bien chez nous et ne ressentent pas forcément le besoin de «rentrer à la maison».

Mis à part le jardin, nous cherchons d'autres moyens pour permettre aux pensionnaires d'enrichir leur quotidien: faire la cuisine ensemble, organiser des concerts ou des moments de recueillement dans la cafétéria, proposer aux proches d'accueillir la personne malade chez eux pour quelques jours, etc.

Maison A

De forme circulaire, le bâtiment dispose d'un jardin allongé. Les pensionnaires souffrant de démence sont logés au rez-de-chaussée.

Accès: le jardin se trouvant au même niveau que les chambres, chacun peut sortir sans aide ni surveillance, hormis les personnes en chaise roulante (la porte étant trop lourde).

Chemin: pas de «huit» ni de boucle autour de la maison, seulement une petite promenade au fond du jardin, qui semble plaire aux résidents. Les différents revêtements et couleurs du sol posent en revanche des problèmes: les pensionnaires pensent qu'il s'agit, comme pour les bacs à fleurs ou tout autre objet protubérant, d'obstacles ou de seuils et ont peur d'avancer.

La pergola, protégée du soleil et de la pluie et recouverte de plantes, est une place agréable où il fait bon s'installer. Ce type de construction est à conseiller.

Herbes aromatiques et baies de toutes sortes peuvent être cueillies librement par les résidents, ce qui est apprécié, en particulier les herbes pour le thé. Cette expérience, très enrichissante, permet de faire remonter des souvenirs à la surface.

Des travaux temporaires/de jardinage, etc. éveillent la curiosité et l'intérêt des pensionnaires.

Maison B

La division réservée aux personnes atteintes de démence se trouve au 1er étage, ce qui est relativement problématique, vu que seules les personnes dont la maladie est à un stade peu avancé et qui arrivent à se mouvoir sans aide peuvent se rendre dans le jardin de manière autonome.

A noter que l'ascenseur, qui contient un miroir, ainsi que l'escalier de secours métallique, utilisé pour passer dans le jardin, provoquent un sentiment d'anxiété.

Cela étant, il est clair que les personnes fortement diminuées et celles en chaise roulante doivent être accompagnées pour se rendre dans le jardin. •

II

Interlocutrice: directrice d'un centre pour personnes atteintes de démence. Le foyer dispose de 57 lits, répartis sur 4 étages, prévus pour accueillir des personnes à partir de 80 ans au stade avancé de la maladie. La maison de maître, isolée, est située en pente et dispose d'un grand jardin, d'un jardin d'hiver et d'une terrasse. La salle à manger et salle de séjour se trouvent au rez-de-chaussée.

Qu'apporte le jardin à votre institution?

Les avantages de l'espace extérieur sont nombreux: le jardin, qui a un effet calmant, permet tant aux pensionnaires qu'au personnel de changer de cadre. La récolte de fruits, comme toutes les activités qui ont du sens et qui sont déterminées par les conditions météorologiques et les saisons, met les résidents de bonne humeur et est propice à éveiller des souvenirs. Il semble en effet qu'en dépit de la perte de mémoire, il subsiste encore certains «scripts» dans la tête des personnes atteintes de démence. Ainsi, sans que l'on ne le leur ait montré, elles confectionnent un bouquet, balaient les chemins, s'asseyent sur un banc et observent ou participent avec plaisir à un pique-nique. Par ailleurs, l'expérience montre qu'elles confondent beaucoup moins le jour et la nuit, peut-être grâce à la possibilité dont elles disposent de se mouvoir suffisamment au grand air durant la journée.

Le personnel en tire également des bénéfices, non seulement parce que la bonne humeur globale des patients leur facilite le travail, mais aussi car ils profitent eux aussi de cet espace supplémentaire: il y a davantage de lumière et l'activité quotidienne est plus variée (p. ex. tondre la pelouse, surveiller, préparer les chaises, etc.).

Si certains pensionnaires vont sans aide dans le jardin l'été, d'autres doivent être accompagnés, ce qui est compris dans l'emploi du temps du personnel. Le taux d'encadrement reste le même dans le jardin (i. e. 1 employé par résident à l'intérieur → 1 employé par résident à l'extérieur).

Comment se présente-t-il?

Le jardin n'est source d'aucun danger potentiel. Une barrière, qui a dû être relevée en raison de la propension de certains pensionnaires à essayer de s'enfuir, entoure la demeure. Pas d'étang. Une équipe technique s'occupe du jardin, facile d'entretien.

Jardin d'hiver

S'il a engendré des frais d'investissement élevés et qu'il a nécessité une augmentation du pourcentage de postes du personnel de nettoyage, il est très apprécié toute l'année – en particulier l'après-midi – comme alternative à la promenade, pour y profiter de la lumière, des saisons, etc., même s'il ne permet pas par exemple de «ressentir» directement le vent.

Accès depuis les chambres

Le rez-de-chaussée est accessible par un ascenseur – uniquement utilisé par ceux qui arrivent à presser sur le bouton – et un escalier. Bon nombre de résidents ont peur de descendre à pied, peut-être car l'escalier est relativement raide, les marches sont de couleur foncée et la balustrade n'est pas continue.

En hiver et à l'entre-saisons, les portes donnant accès au jardin sont fermées de sorte à éviter que les pensionnaires ne prennent froid. Si un vestiaire est installé au rez-de-chaussée, rien n'est encore prévu pour qu'ils y laissent une paire de chaussures utilisables dans le jardin. Aussi, ce problème est pour l'instant résolu par un téléphone relié au 1er étage, où les chaussures doivent être «commandées». (Si les résidents remontaient eux-mêmes les chercher, ils auraient oublié, une fois arrivés en haut, qu'ils avaient l'intention d'aller dans le jardin.)

Jardin

Type: plutôt grand, il s'agit presque d'un parc dans lequel poussent des arbres imposants. Il est composé d'un pavillon, d'un chemin de promenades avec quelques intersections et d'une clôture de haute taille.

> L'avis de quelques institutions II

Les plate bandes de fleurs sont placées légèrement en hauteur, de sorte qu'il n'y ait aucun risque d'encoubement.

Chemins: Malgré des revêtements différents selon les endroits, personne n'en vient à s'arrêter net, par peur d'un obstacle. L'absence de mains courantes – mis à part le long d'un petit escalier – ne semble pas poser de problèmes. D'ailleurs, les incidents sont plutôt rares. Un bout du chemin en pente est par contre source de difficultés pour les personnes en chaise roulante.

A noter la présence de grands parasols, très importants.

Autres

La possibilité de cueillir des fruits est particulièrement appréciée. En outre, le foyer dispose d'une fontaine avec un bassin surélevé ainsi que de balançoires Hollywood. •

III

Interlocuteurs: directeur du foyer et responsable des soins. L'institution dispose de 40 lits pour des pensionnaires souffrant de démence de gravité moyenne à forte.

(Il est actuellement prévu d'installer un jardin d'hiver et d'aménager le jardin de telle sorte que l'on puisse y accéder par une rampe de faible inclinaison.)

Type de jardin

Pour l'heure, une terrasse mène, par une rampe, dans le petit jardin au milieu duquel sont plantés des arbres. Il n'y a pas d'autre aménagement (places assises à l'abri des regards, etc.). La responsable des soins souligne que le chemin dans le jardin est une bonne chose pour les pensionnaires, dans la mesure où il leur permet de faire de l'exercice.

Accès et chemin

Etant donné que le jardin n'est pour l'instant accessible que par une rampe relativement raide, seuls les résidents qui marchent de façon assurée peuvent s'y rendre sans accompagnement. Les personnes en chaise roulante et celles moins mobiles ont besoin d'aide. En hiver, personne ne se rend dans le jardin de manière autonome, aucun vestiaire ne se trouvant à proximité de la sortie.

La promenade, courte, forme une boucle. Il semble que les quelques marches qui permettent de sortir du chemin, si elles n'ont jamais provoqué de chutes, sont en revanche source d'hésitations et amènent certains à faire demi-tour.

Le directeur de l'institution est d'avis qu'il faut essayer, dans la mesure du possible, d'éviter tout ce qui peut représenter un danger.

Etang

En raison de la bordure en béton de 40 cm de hauteur sur laquelle il y avait le risque de trébucher, l'étang a été remblayé.

Clôture

Compte tenu du trafic important aux alentours du foyer, il est indispensable que les pensionnaires ne puissent pas sortir seuls de la maison ni du jardin.

IV

Un autre directeur d'institution estime qu'il faut faire attention de ne pas trop restreindre l'autonomie des résidents. Toutes les animations et activités destinées à occuper les pensionnaires ont la cote. Les foyers doivent être conçus de telle sorte qu'ils permettent à leurs hôtes, souvent agités, de faire des expériences en phase avec leurs émotions. Si tel n'est pas le cas, le pensionnaire fait tout pour s'enfuir et rejoindre un environnement qui lui convient mieux. L'aménagement des espaces extérieurs doit tenir compte de cet aspect. L'expérience d'un foyer montre que les pensionnaires restent plus facilement dans un groupe s'ils sont occupés.

Une institution plus petite, hébergeant 21 pensionnaires, a d'ailleurs constaté la même chose. En dépit du grand jardin «ouvert», très peu de pensionnaires essaient, selon la directrice du foyer, de s'enfuir. Et lorsqu'ils le font, c'est car leur vie dans le foyer ne leur apporte pas ce dont ils ont besoin. ●

Adresses

Canton de Berne:
Direction de la santé publique et
de la prévoyance sociale
Office des personnes
âgées et handicapées
Rathausgasse 1
3011 Berne
031 633 42 83
info.alba@gef.be.ch
www.gef.be.ch

Ville de Berne:
Direction de la formation,
des affaires sociales et des sports
Office de la vieillesse et
des assurances
Schwanengasse 14
3011 Berne
031 321 66 93
ava@bern.ch
www.nimmergruen.ch

Une liste actualisée des institutions du canton de Berne pour personnes souffrant de démence ayant déjà aménagé un jardin ou de celles qui sont en train de planifier des travaux peut être demandée aux deux adresses ci-dessus.

Bibliographie

Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne: Politique du 3e âge dans le canton de Berne. Rapport de planification et plan d'action pour la mise en œuvre des objectifs définis par le Grand Conseil dans le cadre de la Politique du 3e âge 2005. Berne, décembre 2004, p. 57 ss
http://www.gef.be.ch/site/fr/gef_alba_alter

Ministère de la santé et de la sécurité sociale (éd.): Gärten für pflegebedürftige Menschen. Kuratorium Deutsche Altershilfe. Köln, August 2004.
http://www.kda.de/german/download/detail.php?id_dl_dl=61 (pdf)

Copak, I.: Empfehlungen für die Gestaltung von Aussenanlagen für demenziell erkrankte Menschen (2000).
www.garten-therapie.de/

Gabriel, E., Martignoli, S., Röthlisberger, S., Steffen, M., Wick, C. & Wyttenbach, S.: Die Umgestaltung der Inselgärten nach dem Konzept Healing Garden. Studentische Arbeiten. Schriftenreihe der Interfakultären Koordinationsstelle für Allgemeine Ökologie, Nr. 40. Universität Bern, 2005.

Hopf, S.: Wohnberatung bei Demenz (2006).
www.nullbarriere.de/-wohnberatung-demenz.htm

Hopf, S.: Parkanlage und Sinnesgarten (2006).
www.nullbarriere.de/-sinnesgarten.htm

Jakob, U., Vollmer, G., Wagner, M.: Gesunde Räume für Kranke? Planung, Architektur, Frauen (PAF), Bulletin Nr. 4. Basel, 2001.

Ulrich, R.S.: View through a window may influence recovery from surgery. In: Science, Vol. 27 (4647), 1984, S. 420–421.

Vuori, M.I.: Effects of gardens on health outcomes. Theory and research. In: M.C. Cooper & M. Barnes (Hg.): Healing gardens. Therapeutic Benefits and Design Recommendations. New York, John Wiley, 2000, S. 27–86.

Autres liens (en allemand):

www.remeda.ch (systèmes électroniques)

www.demenz-support.de/php/index.php?action=homepage&language=de

www.sw.nrw.de/v2/cms2/front_content.php?idcat=12

www.sw.nrw.de/download/gaerten.pdf •

Impression

Responsable de projet:
Isabel Marty,
Office de la vieillesse et des assurances
de la ville de Berne

Collaboratrice scientifique:
Kirsten Thiemann

Photos, graphisme, maquettes:
infopub@bluewin.ch

© 2006 AVA, Ville de Berne